

Délibération n°2022-01-10d

Réf. Nomenclature « Actes » : 7.56

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Validation des dossiers de demande de subvention DETR 2022 : aménagement d'un parking -création de 49 places

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	66
Pouvoirs	11
Votants	77

L'an deux mille vingt-deux, le 10 mars et à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 1<sup>er</sup> mars 2022 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à Ussel.

**Frédéric Bivert** est nommé secrétaire de séance.

**Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :**

- Élus ayant donné pouvoir :

Cornelissen Tony	à	Gilles Barbe	Delibit Sandra	à	Christophe Arfeuillère
Devallière Sébastien	à	Jean-Pierre Guitard	Gantheil Robert	à	Philippe Roche
Junisson Mady	à	Michèle Valibus	Le Royer Sandrine	à	Éric Ziolo
Mouty Samuel	à	Pierre Chevalier	Parrain Céline	à	Philippe Pelat
Ribeiro Sophie	à	Martine Pannetier	Sauviat Jean-Marc	à	Michel Pesteil
Ventadour Elisabeth	à	Françoise Talvard			

- Élus excusés :

Bodin Jean-Marc ; Calla Tony ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëtitia ; Couderc Daniel ; Coulaud Danielle ; Coutaud Pierre ; Delpy Daniel ; Jouve Patrick ; Lacrocq Michel ; Louradour Pierrick ; Mazière Daniel ; Miermont Dominique ; Monteil Christiane ; Nirelli Catherine ; Peyrat Nathalie ; Peyraud Serge ; Picano Carole ; Picard Nadine ; Prabonneau Sylvie ; Saugeras Michel ; Sénéjoux Jacques ; Soulier Jean-Marc ; Urbain Jean-Yves ;

## Délibération n°2022-01-10d



Le président explique qu'Haute-Corrèze communauté envisage une extension de parking de 49 places suite à l'implantation de la manufacture Merlines Maroquinerie qui fait partie du Groupe TOLOMEI.

Déjà présent en Haute-Corrèze avec les 2 manufactures Maroquinerie des Orgues I et II, le Groupe TOLOMEI a ouvert en 2020 un troisième site à Monestier Merlines.

Au vu du nombre de recrutement le parking existant ne répond plus aux besoins actuels en termes de stationnement. Les travaux portent sur l'extension du parking existant afin de créer des places de stationnement supplémentaires.

**Le coût de cette opération s'élève à 62 055,88€ HT soit 74 467,06€ TTC.**

Le plan de financement prévisionnel se présente ainsi :

Financement	Montant H.T. de la subvention	Taux
DETR	21 719,56 €	35%
DSIL	27 925,15 €	45%
<b>SOUS TOTAL Subventions</b>	<b>49 644,71 €</b>	<b>80%</b>
Participation du demandeur : Autofinancement	12 411,17 €	20%
<b>TOTAL</b>	<b>62 055,88 €</b>	<b>100%</b>

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le projet d'aménagement d'un parking – création de 49 places, pour un montant de 62 055.88€ HT ;
- **DEMANDE** à Madame la Préfète de la Corrèze l'octroi d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) « aménagements d'espaces publics – hors PAB », au taux minoré de subvention de 35%, plafonné à 150 000€ HT de dépenses éligibles, soit une subvention sollicitée de 21 719.56€ ;
- **AUTORISE** le président à signer tous les documents nécessaires.

A l'unanimité	
Votants	77
Pour	77
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 10 mars 2022

Le président,  
Pierre Chevalier

